

Communiqué de presse

L'économie se félicite d'un vote clair en faveur de la voie bilatérale

Les Chambres fédérales ont adopté ce jour en votations finales et à de larges majorités les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne. L'économie suisse, qui a besoin de ces accords, se félicite de cette décision claire du Parlement.

Le Parlement a traité l'extension de la libre circulation aux nouveaux membres de l'UE (accords bilatéraux I) et les huit accords qui forment les accords bilatéraux II au cours de la session d'hiver. En votations finales, le Conseil national et le Conseil des Etats se sont clairement prononcés en faveur de ces textes. economiesuisse salue ce signal lancé par Berne et juge positivement la poursuite de la voie bilatérale. Les accords bilatéraux permettent de développer et de consolider nos bonnes relations avec l'UE, qui est de loin notre principal partenaire commercial, tout en préservant des intérêts nationaux majeurs. Ils apportent des avantages concrets à notre économie.

Les accords désormais approuvés, il importe de les mettre en œuvre rapidement. Certains milieux s'opposent à l'accord Schengen/Dublin et à l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux membres de l'UE. economiesuisse n'a aucune compréhension pour ces positions :

- Toute opposition à l'accord sur la libre circulation des personnes aurait des conséquences négatives sur le marché du travail suisse et nuirait durablement à nos relations avec l'UE. Il est en effet impensable que l'UE tolère deux régimes en matière de libre circulation des personnes. Dans une telle éventualité, l'UE serait en droit de dénoncer l'ensemble des accords bilatéraux I (clause guillotine). Les conséquences d'une telle décision sur la place économique suisse seraient imprévisibles et très inquiétantes.
- L'accord Schengen/Dublin encourage la coopération avec l'UE dans les domaines de la sécurité et de l'asile. Il améliore les conditions-cadre pour les voyages d'affaires et le tourisme et prend en compte les préoccupations de la place financière suisse.

En cas de référendums, l'économie suisse s'engagera pleinement pour confirmer la voie bilatérale suivie jusqu'ici par le peuple, le Parlement et le Conseil fédéral.

Zurich, le 17 décembre 2004

Pour toute question :

Gregor Kündig, economiesuisse, tél. 01 421 35 35